

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Capitale-Nationale et hebdomas régionaux

Q26-001

Inspection et travaux au pont de l'Île-d'Orléans (route 368)

Québec, le 9 avril 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que l'inspection générale du pont de l'Île-d'Orléans, entre Québec et Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, sera réalisée de la mi-avril jusqu'en septembre. Effectuée tous les deux ans, l'inspection générale permet au Ministère de planifier adéquatement les interventions prioritaires.

Les opérations occasionneront de la **circulation en alternance, du lundi au vendredi, entre 9 h et 15 h, sur une période d'environ trois semaines, à compter de la mi-avril.** Durant cette période, la largeur de la voie restante sera réduite à **trois mètres** et l'accès au trottoir pourrait être restreint, au besoin.

Par la suite, certaines interventions pourraient nécessiter la mise en place de circulation en alternance ainsi que la fermeture ponctuelle de l'un des deux trottoirs. Le Ministère informera les usagers de la route des entraves à venir, au besoin, par voie de communiqué ou d'Info transports.

Jusqu'à la mise en service du nouveau pont, le Ministère ne ménagera aucun effort pour assurer des déplacements efficaces et sécuritaires sur le pont de l'Île-d'Orléans.

Avant de prendre la route, il est recommandé de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements. Le Ministère remercie les usagers de la route de respecter la signalisation en place.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

**Pour
information :**

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724